

Roussel
Cabaye
& Associés

Maître Jeanne GIRAUD
SELARL ROUSSEL-CABAYE ET ASSOCIES

Avocat associé au Barreau de Marseille

11A rue Armény – 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.14.59 – **site internet : www.rousselcabaye.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT, actuellement à usage de locaux techniques
et dépendances d'un restaurant,**

situé au 1^{er} étage d'un immeuble en copropriété
sis à CASSIS (13260), 21 Quai des Baux, cadastré section CE n° 215,

MISE A PRIX : 100.000,00 €

Visite le lundi 27 avril 2026 de 10 h à 11 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU

LE MERCREDI 6 MAI 2026 à 9 heures 30 du matin

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
siégeant Salle n° 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DU BIEN

MIS EN VENTE :

Un appartement **lot n° 2** situé au 1^{er} étage, actuellement à usage de locaux techniques et dépendances du restaurant à l'enseigne « Chez César » exploité au rez-de-chaussée, dépendant d'un immeuble soumis au statut de la copropriété comprenant trois lots sis à CASSIS (13260), 21 Quai des Baux, cadastré lieudit « 21 QUAI DES BAUX » section CE n° 215 pour 69 ca.

Le bien, plus amplement décrit dans le procès-

verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, est accessible par le restaurant « Chez César » et comporte : salle d'eau / WC et trois pièces.

Il existe également une entrée / palier d'une superficie loi Carrez de 3,50 m² et un placard d'une surface au sol de 1,70 m², dont il n'a pas été possible de déterminer s'ils dépendent juridiquement du lot de copropriété n° 2.

La superficie loi Carrez totale du lot n° 2, **sous réserve que l'entrée / palier dépende**

bien de ce lot, est de **31,78 m²**.

Ainsi qu'il résulte du procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, le lot n° 2 est occupé par la société exploitant le restaurant à l'enseigne « Chez César », aucun bail n'aurait été établi, et cette occupation s'effectuerait à titre gratuit.

Il conviendra de se reporter au cahier des conditions de la vente pour plus de précisions concernant la consistance et la configuration du bien mis en vente, son accès, sa destination actuelle et sa situation d'occupation.

L'adjudicataire devra en faire son affaire son affaire personnelle, sans recours à l'encontre du poursuivant.

Il résulte également du procès-verbal descriptif du bien qu'aucun syndic de copropriété n'a été désigné.

A LA REQUETE DE :

La **BANQUE POPULAIRE**

MEDITERRANEE, société anonyme coopérative de banque populaire dont le siège social est situé 457 Promenade des Anglais, BP 241, 06292 NICE Cedex 03, identifiée au SIREN sous le numéro 058 801 481, et immatriculée au RCS de NICE, prise en la personne de son directeur général y domicilié, Etant précisé que :

* la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE était précédemment dénommée BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE, et avait son siège social à MARSEILLE,

* ces modifications résultent d'une assemblée générale extraordinaire de ladite société en

date du 22 novembre 2016,

Poursuivant la vente, pour laquelle domicile est élu à MARSEILLE (6ème), 11 A rue Armény, au cabinet de **Me Jeanne GIRAUD**, avocat au barreau de ladite ville, associée au sein de la SELARL ROUSSEL-CABAYE ET ASSOCIES, qui se constitue pour elle et la représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000,00 euros, établi à l'ordre de : **Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE**.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Jeanne GIRAUD, avocat (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 15 h, ou consulter le site internet du cabinet : **www.rousselecabaye.fr**, ainsi que le site : **<https://avoventes.fr>**

A Marseille, le 20 mars 2026

Me Jeanne GIRAUD